Image not found or type unknown

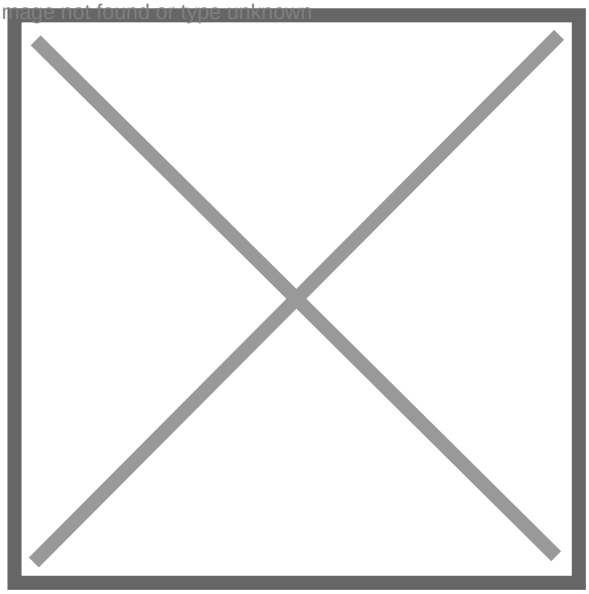

Pension alimentaire et garde partager

Par **duret**, le **28/09/2012** à **09:31**

Bonjour,
je paye une p alimentaire pour mon fils que j'ai le week end et la moitier des vacances mon ex femme veux maintenan la garde alterner 1 semaine chacun doije continuer de payer une pension si oui de combien . merci

Par **cocotte1003**, le **28/09/2012** à **13:24**

Bonjour, sans nouvelle décision de justice, le dernier jugement s'applique. Vous trouvez un accord amiable ECRIT avec la maman sur le mode de garde, le montant de la pension, les frais annexes (scolaires,extra-extrascolaires, frais médicaux....), le transport..et vous saisissez le jAF pour faire entériner votre accord (pas besoin d'avocat). tant que le juge n'a pas entériner votre accord si vous ne paye pas la pension votre ex peut vous saisir, cordialement .

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés